

MOIS DE LA GESTION SONORE # 6 [RDV PRO]

04 NOVEMBRE 2015 - AUDITORIUM DE LA SACEM (PARIS) - 16-19H

[EXPERTISE & CONCERTATION]

«NOUVELLE RÉGLEMENTATION ET BAISSSE DES NIVEAUX SONORES: QUEL AVENIR POUR LE SPECTACLE VIVANT MUSICAL?»



PRÉSENTATION:

L'article L 1336-1 de la loi de santé précise : « Les activités impliquant la diffusion de sons à un niveau sonore élevé, dans tout lieu public ou recevant du public, clos ou ouvert sont exercées de façon à protéger l'audition du public et la santé des riverains ». La rédaction du décret d'application relatif à cet article s'appuiera sur l'avis du Conseil National du Bruit: si le secteur du spectacle vivant musical n'est pas opposé à une évolution de la réglementation, certains points peuvent soulever leurs inquiétudes. L'objectif de cette rencontre permettra des débats constructifs entre élus et professionnels autour du respect de la santé du public et la diversité artistique en France.

INTERVENANTS PRESSENTIS:

- Patrick Bloche, président de la Commission des Affaires Culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée Nationale
- Franck Boyat, représentant de la FEDELIMA
- Jean-François Jacquemin, représentant du SYNPASE
- Pierre Laurent, secrétaire national du PCF
- Florence Portelli, secrétaire générale de la Commission nationale Culture des Républicains
- Hervé Pérard, co-responsable de la Commission nationale Culture d'Europe écologie, les Verts
- Vincent Rulot, représentant du SMA
- Laurent Sabatier, représentant du PRODISS
- Denis Talledec, directeur du Collectif Culture Bar-Bars
- Rémi Vander Heym, représentant de la FNSAC-CGT
- un artiste-musicien

MODÉRATION: Bastien Brun, journaliste (RFI Musique)

INFOS PRATIQUES:

- 04 novembre 2015 - 16-19h
- Auditorium de la SACEM, 4 rue du Général Lanrezac - 92200 Neuilly-sur-Seine
- Places limitées
- Inscription obligatoire à info@agi-son.org

Un cocktail sera proposé à l'issue de la rencontre
PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.AGI-SON.ORG